



Ouverture et clôture de la chasse 2021-2022



La période d'ouverture générale de la chasse à tir et à vol est fixée du 12 septembre 2021 à 7h au 28 février 2022 au soir, pour le département de la Haute-Garonne.

Les espèces de gibiers citées dans le tableau ci-après ne peuvent être chassées que pendant les périodes comprises entre les dates et aux conditions spécifiques de chasse suivante :

